

Licence Arts plastiques Arts plastiques (L3)

Forme à l'acquisition d'une double compétence, pratique et théorique, des arts plastiques.

... DES COMPETENCES

Compétences disciplinaires

Théorie de l'art

- Accéder à la compréhension d'oeuvres, de phénomènes artistiques et culturels
- Elaborer un discours interprétatif à propos d'oeuvres contemporaines ou historiques sur la base des méthodes et des connaissances que fournissent l'histoire de l'art et de l'esthétique
- Situer une oeuvre dans un contexte historique, dans ses implications esthétiques
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique
- Etre sensible à l'hétérogénéité des pratiques actuelles et maîtriser la connaissance de certaines en particulier

Pratique plastique

- Disposer d'une expérience personnelle de création
- Elaborer des projets plastiques personnels
- Développer une analyse critique au sujet de son propre travail, exposer et argumenter sa démarche
- Parvenir à mener un projet plastique personnel en envisageant les conditions matérielles, plastiques, techniques ainsi que les enjeux théoriques
- Connaître les artistes dont la production est proche de sa propre démarche

Compétences préprofessionnelles

- Développer une argumentation et rédiger un rapport de synthèse
- Réaliser une présentation écrite et orale
- Utiliser les ressources documentaires pour élaborer une recherche thématique
- Développer un esprit critique
- Analyser les problèmes à l'aide des connaissances fondamentales acquises
- Comprendre le rôle de chaque acteur dans un projet complexe
- Savoir définir des objectifs selon un contexte
- Mener des actions et évaluer les résultats
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie, au service d'un projet
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Identifier et situer les champs professionnels en lien avec la discipline

› Types d'emplois accessibles

La licence Arts plastiques prépare en particulier aux secteurs professionnels suivants : professions intermédiaires de l'art contemporain, médiation culturelle, métiers de l'exposition, musées, centres d'art, enseignement public et privé, recherche, structures associatives à vocation socio-culturelle, métiers du multimédia, du design graphique, de la communication visuelle, secteurs de l'édition, de la presse, de l'audiovisuel, artiste, assistant d'artiste, régisseur, documentaliste.

DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

› Stage

Année : en 2^e année de licence (L2)

› Alternance Non

POUR EN SAVOIR +

› Responsables de la mention

Marie PRESTON, Nathalie DESMET, Maren KÖPP

› UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique (ARTS)

Secrétariat

Bâtiment A, salle 120 - Tél. : 01 49 40 66 00

Courrier électronique

licence.arts@univ-paris8.fr

Site Internet

www-artweb.univ-paris8.fr

› SCUIO-IP - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

01 49 40 67 14

scuio@univ-paris8.fr

RESO 8

Pour déposer une offre de stage, de contrat en alternance ou une offre d'emploi

www.univ-paris8.fr/scuio/reso8